

Burundi : Des cartes d'identité distribuées en vue des élections

UN News Centre, 29 décembre 2009 Un million d'habitants du Burundi en âge de voter en mai 2010 recevront une carte nationale d'identité gratuite, grâce à une campagne soutenue par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres agences. Cette campagne, qui a démarré le 21 décembre, permettra de distribuer des cartes d'identité aux plus de 18 ans. Auparavant, les coûts et délais administratifs rendaient quasiment impossible l'obtention de cette carte par les populations pauvres, explique le PNUD dans un communiqué.

Lors d'une réunion de sensibilisation des partenaires de ce projet, le ministre burundais de l'intérieur, Edouard Nduwimana, a rappelé que cette carte permettrait aux citoyens burundais d'exercer leurs droits civiques en figurant parmi les listes électorales ou en élistant leurs candidats. L'accent doit être mis sur les femmes vivant à la campagne et les groupes défavorisés ou isolés. Le PNUD a soutenu les capacités de production des centres de délivrance de la carte dans 129 communes en les dotant de l'équipement nécessaire. L'année 2010 sera une date historique pour le Burundi qui enregistrera pour la première fois la fin d'un cycle électoral sans rupture. Dans son dernier rapport sur la situation dans ce pays, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, se félicite des nombreux résultats obtenus mais estime que la situation actuelle reste fragile. Le Secrétaire général note avec satisfaction que les Forces nationales de libération (FNL), qui étaient le dernier mouvement rebelle, ont déposé les armes et se sont transformées en parti politique, assurant ainsi en grande partie la conclusion de la dernière phase du processus de paix. Il félicite le gouvernement burundais et les partis politiques d'avoir su s'élever au-dessus de leurs différences et engager le dialogue. Selon lui, il incombe au premier chef au gouvernement et à ses partenaires nationaux de créer des conditions qui permettent le bon déroulement des élections. Toutefois, Ban Ki-moon se dit préoccupé par les rapports faisant état de limitations à la liberté d'assemblée et d'expression des partis d'opposition et par les violations des droits de l'homme et le climat d'impunité qui prévaut.